

« Les personnels de l'école de la circonscription
..... avec les représentants des syndicats

au Ministre de l'Éducation nationale 110 rue de Grenelle 75357 Paris SP 07 /
mail : info-dgesco@education.gouv.fr)

Monsieur le Ministre,

Nous venons de prendre connaissance de vos projets de décret et d'arrêté relatifs à l'appréciation et à la reconnaissance de la valeur professionnelle des personnels enseignants d'éducation et d'orientation.

Nous ne voulons pas :

- ▶ d'un entretien professionnel, préparé par une autocritique (dite autoévaluation) culpabilisante et dégradante.
- ▶ être évalués sur des critères à géométrie variable comme la participation aux projets décidés par le Conseil d'école, que le « mérite » devienne la règle.

Nous ne voulons pas :

- ▶ que l'avancement d'échelon soit réduit à la seule ancienneté et décidé par l'IEN.
- ▶ que les promotions au choix et grand choix soient annulées pour la période 2012/2015 C'est une baisse des salaires intolérable et inacceptable pour tous les personnels. C'est une remise en cause du droit à pension pour des milliers de PE qui pourraient y prétendre.

Nous ne voulons pas être mis en danger par des pressions insupportables, nous ne voulons pas des méthodes de France Télécom à l'Éducation Nationale.

Ce que nous voulons c'est la satisfaction de nos revendications pour pouvoir enseigner, à commencer par l'arrêt des suppressions de postes. Monsieur le ministre, nous exigeons le retrait pur et simple des projets de décrets et d'arrêté relatifs à l'appréciation de la valeur professionnelle des personnels enseignants ».